



Accompagner la mise en place d'un service d'accueil en logement autonome de mineurs en situation complexe

Durée : 23 heures (5 jours 1/2)

Profils des stagiaires : Tout professionnel intervenant auprès d'adolescents en situation complexe, travailleurs sociaux, cadres intermédiaires, assistantes familiales, surveillants de nuit...

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Elaborer un diagnostic préalable à la mise en place du service.
- Décliner les apports théoriques et techniques nécessaires à la création d'un service qui répond au cahier des charges de la direction.
- Evaluer et définir les moyens et l'organisation de la mise en place d'un tel service
- Co-construire un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.
- Adapter l'organisation de la structure et ses règles de vie afin que le cadre proposé s'adapte à la spécificité de chaque jeune accueilli.

Contenu de la formation

Jour 1 (6 heures) : Travail avec les responsables de service autour du projet de service, en mettant en exergue les points de vigilance.

- Genèse du projet. Élaborer un projet de service qui répond aux besoins du financeur sur le territoire d'intervention. Délais nécessaires à la préparation
- Critères de faisabilité et de viabilité du projet.
- Descriptif du public accueilli, nombre de personnes accueillies pour un projet viable
- Des besoins spécifiques, des réponses adaptées
- Structure du service : la mixité, l'emplacement stratégique et l'aménagement des locaux. Où recevoir les jeunes, chez eux ou chez nous ? Existe-t-il un entre deux ?
- Les relais et répit nécessaires : organisation
- Organisation et fonctionnement du service :
 - Rôle des responsables de service
 - Les besoins en personnel. Composition de l'équipe pluridisciplinaire
 - Budget alloué
 - Besoins immobiliers et mobiliers
- Le partenariat : liens à établir avec l'organisme placeur, les établissements de soins, les organismes de droit commun.
- Organisation de l'accompagnement des équipes, élaboration d'un calendrier prévisionnel d'interventions du formateur.



Jour 2 à 5 : travail avec les équipes, préparatoire à l'ouverture du service.

Jour 2 (6 heures) :

- Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement administratif et judiciaire.
 - Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique
 - Comment éviter les missions imaginaires qui épuisent
 - Cadre administratif ou judiciaire : quelle différence dans la prise en charge quotidienne.

- Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.
 - Définitions selon la psychologie, la sociologie, les neurosciences.
 - Une définition différente selon le champ d'action, protection de l'enfance, handicap, pédopsychiatrie, justice.
 - Elaboration d'une définition commune au groupe de formation

- La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours ? Un mot sur l'accueil inconditionnel.
 - Des parcours chaotiques – incompréhension d'un placement mal expliqué – est-ce compréhensible, un placement ?
 - Des placements, déplacements, et autres tentatives d'accueil
 - Des jeunes que l'on n'écoute pas
 - De la rupture dans la rupture : est-ce bien nécessaire ?
 - Et tout ça pour ça : fin de parcours, ou presque ! Obligation d'un accueil inconditionnel.

Jour 3 (6 heures) :

- Installation en logement autonome dès 16 ans : le contrat de confiance.
 - Les raisons de la mise en autonomie.
 - Faut-il récompenser un adolescent qui met tout en échec ?
 - Définition et cadre de la mise en autonomie d'un mineur.
 - Droits et contraintes d'un mineur en logement autonome.
 - L'accompagnement au quotidien, qui, comment, où, pourquoi ?

- Notion de danger, risque, responsabilité, distance, surinvestissement : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres ?
 - Qui acte cette nouvelle forme de prise en charge ? La place des juges des enfants, du service gardien.
 - Autorité, permissivité, seuil de tolérance : des concepts à revoir au risque de s'épuiser.
 - Et quand ça dérape, qui est responsable ?
 - Les réponses face aux passages à l'acte : vers une posture éducative différente.
 - Le projet ou les projets : un concept à oublier ou à différer. La question de la temporalité et de la priorité.
 - Travailler auprès de jeunes en situation complexe, ou devoir accepter de perdre !

- Cadre de l'accompagnement, projet de service, livret d'accueil, règles de vie. Réflexion autour de l'adaptabilité des projets institutionnels à la problématique des personnes accueillies.
 - La place des jeunes concernés dans l'élaboration des documents obligatoires.



- La question du cadre et du jeune : qui s'adapte à qui ?
- Quels espaces de paroles pour les adolescents accompagnés ?
- La sortie du dispositif : préparation, anticipation. Questionnements autour de l'échéance de la majorité.

Jour 4 et 5 (12 heures) :

- La place des parents dans la prise en charge.
 - La place des parents et de la famille élargie : un fondamental dans la prise en charge de ces jeunes.
 - Outils et méthodes pour un travail de proximité avec les parents.
 - Ne pas oublier l'environnement.
- Présentation d'un service mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.
 - Genèse de la création du service.
 - Exemple de prises en charge.
 - Bilan du service. Quelques chiffres. Obligation de moyens ou de résultats ?
- Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils utiles à un accueil de qualité de ces jeunes
 - La fiche parcours.
 - La feuille de route – les invariants ou le référentiel d'interventions.
 - Les relais – les répits.
 - Ébauche d'un livret d'accueil avec règles de vie
 - Et d'autres à coconstruire ensemble.

Jour 6 (3 mois après ouverture de la structure, 3 heures) :

- Point sur l'ouverture du service
- Retour d'expérience sur les outils mis en place
- Apports de la formation en lien avec la mise en place du service
- Évaluation de la formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif de préparer et d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation



- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud à chaque fin de journée de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.